



BRETAGNE RÉUNIE
Comité Local de NANTES
12, place du Pilori
44000 NANTES
tél : 02 40 12 01 08
port : 06 64 33 91 21
bretagnereunie44@free.fr

Centre de l'UNESCO pour le Patrimoine mondial
Monsieur le Directeur Francesco BANDARIN
7, place de Fontenoy
75352 Paris

Nantes le 23 octobre 2008

Monsieur Le Président,

L'association « **Bretagne Réunie** » qui milite pour la réunification des 5 départements bretons félicite l'UNESCO pour avoir respecté, en 2000, les limites territoriales historiques de l'Anjou et de la Bretagne lors de l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial.

En effet, l'implantation du château des Ducs de Bretagne au cœur de la ville de Nantes impose cette limite et rattache le département de la Loire-Atlantique à sa région originelle : la Bretagne.

Néanmoins nous tenons à vous informer de nos inquiétudes concernant la pérennité de notre culture du fait de la partition administrative de notre région imposée par le décret de juin 1941 promulgué grâce au gouvernement de Vichy.

Ce décret a donc mis à mal nos limites territoriales qui pourtant n'ont pas varié durant plus de 11 siècles faisant ainsi de la Bretagne une des plus anciennes régions historiques de l'humanité.

Depuis 1972 le département de la Loire-Atlantique est assujetti à la région technocratique dite des « **Pays de la Loire** » qui s'emploie à le « **débretonniser** », en imposant entre autres, le terme « **ligérien** » pour identifier les habitants de ce département.

Dans son document « **Bretagne : une région d'Europe – partition imposée assimilation forcée** » le Comité Local nantais de Bretagne Réunie, faisant référence au rapport de l'experte indépendante Mme MacDougall mandatée par l'ONU, énumère une vingtaine de faits discriminatoires dont sont l'objet les habitant(e)s de Loire-Atlantique.

Aujourd'hui, nous sommes surpris de constater que le maire de Nantes participe à un cycle de rencontres sur l'avenir du Val de Loire organisé par la région PDL et la région « **Centre** ».

Forts de notre dernière manifestation du 20 septembre 2008 qui s'est déroulée dans le centre ville de Nantes avec plus de 10.000 personnes, nous vous rappelons notre détermination à assurer l'avenir de notre culture et par conséquent que nous n'accepterons pas une dissolution de la Loire-Atlantique dans un Val de Loire élargi.

De ce fait, nous vous demandons de rester vigilant par rapport à une quelconque proposition de la part de ces administrations concernant un aménagement ou une modification du statut de ce site inscrit au patrimoine mondial.

Certains de votre compréhension et restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez, Monsieur le Président, recevoir nos meilleures salutations bretonnes.

Le secrétaire du Comité local Nantais
P. LORET

Ci-joint un CD du document : « **Bretagne : une région d'Europe – partition imposée assimilation forcée** ».

« **Bretagne Réunie** » est une association de loi 1901, indépendante de tout parti politique, qui rassemble des adhérents individuels et des associations, dans les cinq départements bretons et au-delà.

Notre association refuse toute utilisation de l'identité bretonne qui poursuivrait des objectifs xénophobes et d'exclusion.